LOGO2M

2016 - 2017

Master [120] en logopédie

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français
Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**
Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**
Activités sur d'autres sites : **NON**
Domaine d'études principal : **Sciences psychologiques et de l'éducation**
Organisé par: **Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (PSP)**
Code du programme: **logo2m** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction 2
Profil enseignement 3
- Compétences et acquis au terme de la formation 3
- Structure du programme 4
- Programme détaillé 4
  - Programme par matière 5
  - Prérequis entre cours 8
  - Cours et acquis d'apprentissage du programme 8
Informations diverses 9
- Conditions d'admission 9
- Enseignements supplémentaires 11
- Pédagogie 13
- Evaluation au cours de la formation 13
- Mobilité et internationalisation 13
- Formations ultérieures accessibles 13
- Certificats 13
- Gestion et contacts 13

LOGO2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le Master [120] en logopédie (LOGO2M) vous propose une formation à finalité spécialisée préparant à l'exercice professionnel de la logopédie.

La maîtrise de la langue française est une condition indispensable à l'obtention du diplôme. Pour les étudiants qui ne sont pas bacheliers en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie, une épreuve sera ajoutée à leur programme : capacités de rédaction et d'expression et maîtrise de l'orthographe, du vocabulaire et de la syntaxe du français.

Au terme de ce master, vous aurez

- Suivi une formation scientifique et clinique qui vise le développement de compétences cliniques théoriquement motivées et qui se situe dans le prolongement des connaissances acquises lors du programme de Bachelier en Sciences Psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie.
- Suivi une formation qui débouche sur l'obtention du titre légal de logopède conditionnant l'accès à la pratique professionnelle en Belgique et reconnue sur le plan international francophone.
- Eu l'occasion d'effectuer deux stages pratiques de 300 heures dans différents domaines de la logopédie (pathologies développementales, voix, aphasie, surdité, troubles d'apprentissage).

Votre profil

Vous

- êtes bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie, et vous vous destinez à l'exercice en cabinet privé, centres du langage ou de guidance psychologique, enseignement spécial ;
- êtes un professionnel actif dans le domaine des pathologies du langage et désirez donner un cadre universitaire à vos pratiques ;
- cherchez une formation spécialisée en lien avec le terrain professionnel ;
- souhaitez bénéficier d'un encadrement et d'un environnement de qualité.

Votre futur job

Le logopède est un paramédical (ses patients bénéficient de remboursements auprès de l'INAMI) qui travaille dans un cabinet privé, centre du langage ou de guidance psychologique.

En hôpital, le logopède se consacre par exemple à la revalidation de patients cérébrolésés et aphasiques. Dans un service ORL, il participe à la réhabilitation de patients déficients auditifs ou à la rééducation de la voix. Il collabore aussi à la rééducation orthodontique. Il s'intègre dans l'équipe paramédicale d'une structure d'enseignement spécial ou d'un institut médico-pédagogique pour y assurer les rééducations logopédiques.

Votre programme

Le master vous offre

- une formation qui articule psychologie, médecine, linguistique, et logopédie ;
- un programme assuré par des experts du domaine, dotés d'une expérience clinique significative ;
- deux stages de pratique professionnelle dans des centres agréés par l'UCL (600 heures) ;
- un diplôme reconnu sur le plan international francophone ;
- la possibilité d'intégrer des cours de la K.U.Leuven ainsi que de l'Université de Genève à votre programme (ERASMUS).

Votre parcours

Ce master donne notamment accès au

- Au doctorat en sciences psychologiques et de l'éducation

LOGO2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

1. Vision du diplômé du Master en logopédie

Devenir un logopède universitaire capable de prendre en charge et d'accompagner un patient présentant des difficultés de communication ou de langage tel est le défi que le diplômé du Master [120] en logopédie se prépare à relever dans sa vie socio-professionnelle. Le master en logopédie a pour objectif de former des logopèdes universitaires, thérapeutes de la communication et du langage, capables d'intervenir de manière pertinente selon une approche scientifiquement fondée, techniquement efficace et d'une grande qualité humaine auprès de patients souffrant de pathologies de la parole, de la voix, du langage oral, écrit ou signé ou du calcul, quelle que soit leur origine, chez l'enfant, l'adolescent, l'adulte ou la personne âgée ; en interaction avec différents professionnels de la santé.

Au terme du master, le diplômé maîtrise un large socle de compétences théoriques, pratiques et cliniques spécialisées en logopédie ainsi que dans les disciplines autour desquelles s'articule la logopédie : la psychologie, la médecine et la linguistique.

En situations concrètes d'intervention et d'accompagnement, il mobilise ses compétences théoriques, pratiques et cliniques ainsi que les acquis de sa formation de bachelier, pour :

- appréhender et analyser, selon une démarche scientifique et une approche pluridisciplinaire, une situation clinique dans toute sa complexité (analyse de la demande, prise en compte des attentes et des besoins, évaluation objective des difficultés …)
- élaborer et conduire une intervention logopédique, théoriquement et empiriquement justifiée, la mieux adaptée pour répondre à la pathologie du patient, en tenant compte du contexte et en interaction avec d'autres professionnelles de la santé (médical et paramédical),
- communiquer et interagir de manière pertinente et adaptée avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée (patient, entourage du patient, collègues …).

Conscient de la responsabilité propre à sa profession, le diplômé logopède agit en acteur critique responsable, respectant et appliquant les principes de déontologie et d'éthique propre à sa pratique clinique.

Il questionne, enrichit et consolide sa pratique professionnelle en d'une part, portant un regard critique sur sa propre pratique et sur les innovations théoriques et pratiques issues de la recherche et susceptibles d'éclairer son champ professionnel clinique et d'autre part, en dialoguant avec d'autres logopèdes ou professionnels de la santé. Il aura intégré une attitude de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'expertise, de polyvalence, capable de s'adapter et d'évoluer positivement dans son champ socio-professionnel.

2. Le référentiel de compétences et d'acquis d'apprentissage

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

A. Analyser une situation clinique relative à une pathologie du langage, de la communication ou du calcul dans toute sa complexité, en mettant en Œuvre de manière précise et rigoureuse les concepts fournis par les théories et approches pertinentes afin de poser un diagnostic.

A1. Maitriser de manière critique des connaissances spécialisées qui permettent d'identifier une plainte et de comprendre les difficultés de langage, communication et de calcul qu'un individu pourrait rencontrer.

A2. Observer, analyser, critiquer et interpréter de manière argumentée une situation en référence à des théories et résultats de recherche, en mobilisant les méthodes et outils pertinents relevant du champ de la logopédie et en se fondant sur des connaissances en psychologie et en médecine.

A3. Poser un diagnostic/une conclusion en mettant en évidence les limites de son analyse et de son interprétation.

A4. Intégrer dans son analyse et son interprétation de la situation les besoins et les ressources du patient et de son milieu ainsi que ses caractéristiques et préférences.

B. Prendre en charge et accompagner une personne qui présente des difficultés d'ordre logopédique ainsi que son entourage : élaborer un plan d'intervention, théoriquement et empiriquement justifié, mettre en Œuvre ce plan, en évaluer l'efficacité# et le réajuster régulièrement.

B1. Maitriser de manière spécialisée et critique les connaissances relatives au fonctionnement normal et pathologique d'un individu sur le plan logopédique ainsi que les techniques d'intervention principales pour prendre en charge un trouble logopédique.

B2. Elaborer et planifier un projet de développement de la communication, du langage et/ou du calcul, en mobilisant les outils pertinents visant à améliorer une situation donnée, en s'adaptant aux particularités de la personne concernée.

B3. Mettre en Œuvre un projet de développement de la communication, du langage et/ou du calcul, en évaluer l'efficacité# et le réajuster régulièrement.

C. Communiquer de façon structurée une information précise, correcte et pertinente, adaptée au contenu ainsi qu'à l'interlocuteur et intentions visés.

C1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit, sur des sujets/situations dans le domaine de la logopédie (observations, conclusions, interventions planifiées, connaissances et modèles sous-jacents) en adaptant sa communication (contenu et forme) à l'interlocuteur (collègues, experts, patients, famille des patients, médecins, paramédicaux, enseignants, un public large ...) et aux intentions poursuivies.

C2. Structurer et présenter clairement de façon correcte, neutre, argumentée des données recueillies et conclusions.

C3. Sélectionner l'information pertinente à transmettre en fonction de l'interlocuteur visé.

D. Interagir de manière professionnelle, respectueuse et constructive avec le patient et avec différents acteurs impliqués dans une situation donnée.

D1. Se mettre à l'écoute d'autrui de façon active, en faisant preuve d'empathie et en s'ajustant sur le plan corporel, comportemental et émotionnel, en situations d'apprentissage et en milieux professionnels.
D2. Interagir et collaborer de manière constructive avec différents acteurs impliqués dans une situation donnée et s'intégrer au sein d'une équipe et participer à sa dynamique, en situations d'apprentissage et en milieux professionnels.
D3. Adopter une posture ouverte et critique et se distancier par rapport à ses propres représentations et préjugés tout en sachant transmettre son propre point de vue avec respect, en situations d'apprentissage et en milieux professionnels.
D4. Interagir et collaborer de manière constructive avec le patient ; assurer la guidance logopédique de l'entourage du patient au travers d'une communication et d'une collaboration efficaces.
D5. Identifier une situation de conflit et y intervenir de manière pertinente afin de gérer ce conflit de manière constructive.

E. Agir en tant que logopède universitaire, de manière rigoureuse et responsable, déontologique et éthique.

E1. Mettre en Œuvre une démarche scientifique : les étapes, les méthodologies et les outils de la recherche scientifique appliquée, en logopédie (et en psychologie).
E2. Identifier l'apport et les limites de la recherche scientifique appliquée en logopédie (et en psychologie) pour la compréhension de situations données ; documenter de manière autonome une problématique logopédique en se basant sur toute source d'informations pertinente et fiable.
E3. Agir en tant que professionnel de la logopédie en se référant, entre autres, aux principes de l'éthique et de la déontologie.
E4. Se tenir à jour par rapport aux développements récents des connaissances scientifiques et techniques d'intervention dans le champ de la logopédie.
E5. Créer des contacts, ou intégrer un réseau de logopèdes de partage de pratiques et de réflexions et, dialoguer avec d'autres professionnels de la santé, autour de problématiques relatives à des pathologies logopédiques.
E6. Identifier les limites de sa propre expertise et avoir connaissance des spécificités des professions médicales et paramédicales connexes et ce, afin de pouvoir réorienter le patient lorsque c'est nécessaire.

F. Evaluer et développer ses connaissances, compétences et attitudes en ayant en perspective son développement personnel et professionnel.

F1. Intégrer une logique d'auto-évaluation, d'apprentissage et de développement continu indispensable pour ajuster ses pratiques et évoluer positivement dans son environnement en tant que personne et professionnel.
F2. Mettre en Œuvre les moyens et les opportunités pour développer son propre projet professionnel.
F3. S'engager dans une pratique professionnelle en mobilisant ses compétences théoriques et pratiques dans des situations réelles ou des mises en situations réalistes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le master comprend un tronc commun de 48 crédits, une finalité de 30 crédits, deux options au choix de 15 crédits chacune et des cours au choix pour 12 crédits.

Pour un programme-type, ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix sélectionnés un minimum de 120 crédits répartis sur deux blocs annuels correspondant à 60 crédits chacun.

> Tronc commun *[prog-2016-logo2m-llogo200t.html]*

> Finalité spécialisée *[prog-2016-logo2m-llogo201s]*

Options et/ou cours au choix

> Option en troubles acquis du langage d'origine neurologique (Aphasies) *[prog-2016-logo2m-llogo240o.html]*
> Option en troubles neurodéveloppementaux *[prog-2016-logo2m-llogo241o.html]*
> Option en déficiences sensorielles *[prog-2016-logo2m-llogo242o.html]*
> Option en troubles de la phonation, articulation et déglutition *[prog-2016-logo2m-llogo243o.html]*
> Cours au choix *[prog-2016-logo2m-llogo210o.html]*

LOGO2M Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [48.0]

- Obligatoire
- Activité non dispensée en 2016-2017
- Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- Au choix
- Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
LLOGO2100	Stage I		300h	15 Crédits	1 ou 2q	x	
LLOGO2101	Séminaire d'accompagnement du stage	Marie-Pierre.Departz	15h+15h	5 Crédits	1 ou 2q	x	
LLOGO2204	Stage II (stage de spécialisation)		300h	20 Crédits	1 ou 2q		x
LLOGO2103	Déontologie et organisation légale de la pratique logopédique	Marie-Pierre.Departz Isabelle.Ravier	15h	3 Crédits	1q	x	
LLOGO2104	Vieillissement cognitif	Francois.Nef	22.5h	3 Crédits	1q	x	
LTECO1230	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Serge.Maucq	15h	2 Crédits	2q		x
Les étudiants qui le souhaitent peuvent remplacer TECO1230 par un des deux cours suivants							
LTECO1210	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	Geert.Vanoyen	15h	2 Crédits	1q		x
LTECO1220	Questions de sciences religieuses : Christianisme et questions de sens	Jean.Leclercq	15h	2 Crédits	1q		x

Finalité spécialisée [30.0]

Finalité spécialisée en troubles de la voix, de la communication et du langage.
Non accessible à d'autres masters.

- Obligatoire
- Activité non dispensée en 2016-2017
- Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- Au choix
- Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
LLOGO2200	Mémoire			20 Crédits	1 + 2q		x
LLOGO2201	Séminaire de promotion du mémoire		15h	2 Crédits	1 + 2q		x
LLOGO2202	Méthodologie de la recherche et statistiques	Guy.Lories	30h	4 Crédits	1q		x
LLOGO2102	Bilinguisme	Philippe.Hiligsmann Arnaud.Szmalec	30h	4 Crédits	2q		x

Options et/ou cours au choix [38.0]

L'étudiant choisit 2 options de logopédie spécialisée (30 crédits) et 12 crédits de cours au choix.

> Option en troubles acquis du langage d'origine neurologique (Aphasies) *[prog-2016-logo2m-llogo240o]*
> Option en troubles neurodéveloppementaux *[prog-2016-logo2m-llogo241o]*
> Option en déficiences sensorielles *[prog-2016-logo2m-llogo242o]*
> Option en troubles de la phonation, articulation et déglutition *[prog-2016-logo2m-llogo243o]*
> Cours au choix *[prog-2016-logo2m-llogo210o]*

Option en troubles acquis du langage d'origine neurologique (Aphasies) [15.0]

- Obligatoire
- Activité non dispensée en 2016-2017
- Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- Au choix
- Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
LLOGO2110	Examen et prise en charge des aphasies: principes généraux *Ce cours peut aussi être choisi en option*	Marie-Pierre.Departz	15h+15h	4 Crédits	2q	x	
LLOGO2111	Troubles du langage dans les aphasies : des théories à la revalidation	Benedicte.Leonard	60h	7 Crédits	2q	x	
LLOGO2112	Approche intégrée et écologique de la prise en charge des aphasies		15h+15h	4 Crédits	2q △	x	

Option en troubles neurodéveloppementaux [15.0]

- Obligatoire
- Activité non dispensée en 2016-2017
- Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- Au choix
- Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
LLOGO2120	Langage et communication dans les troubles neurodéveloppementaux *Ce cours peut aussi être choisi en option*	Elise.Brassart (supplée Marie-Anne Schelstraete) Marie-Anne.Schelstraete	15h+15h	4 Crédits	2q	x	
LLOGO2121	Intervention logopédique dans les troubles neurodéveloppementaux		30h+15h	6 Crédits	2q △	x	
LPSYS2513L	Personnes à besoins spécifiques : évaluation et intervention	Nathalie.Nader	45h	5 Crédits	1q	x	

Option en déficiences sensorielles [15.0]

- Obligatoire
- Activité non dispensée en 2016-2017
- Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- Au choix
- Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
LLOGO2130	Déficience auditive : développement du langage, évaluation et prise en charge		45h+15h	7 Crédits	2q △	x	
LLOGO2131	Déficience visuelle : développement du langage, évaluation et prise en charge		30h	4 Crédits	2q △	x	
LPSYS2518	Troubles sensoriels chez l'enfant et l'adolescent *Ce cours peut aussi être choisi en option*	Anne.Bragard	30h	4 Crédits	1q	x	

Option en troubles de la phonation, articulation et déglutition [15.0]

- Obligatoire
- Activité non dispensée en 2016-2017
- Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- Au choix
- Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
LLOGO2140	Troubles de la sphère ORL: méthodes d'évaluation et de prise en charge logopédiques *Ce cours peut aussi être choisi en option*	Bernadette.Pierart (coord.) Angelique.Remacle	30h	4 Crédits	2q	x	
LLOGO2141	Dysphonies : méthodes approfondies d'évaluation et prise en charge logopédiques		30h	4 Crédits	2q △	x	
LLOGO2142	Disfluences et dysarthries : évaluation et prise en charge logopédiques *Ce cours peut aussi être choisi en option*		45h+15h	7 Crédits	2q △	x	

Cours au choix [12.0]

- Obligatoire
- Activité non dispensée en 2016-2017
- Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- Au choix
- Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant choisit 12 crédits parmi les cours suivants auxquels s'ajoutent les cours LOGO2110, LOGO2120, LLOGO2140, LLOGO2142 et LPSYS2518 :

						Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
LLOGO2203	Questions approfondies et recherches en langage oral et troubles des apprentissages	Aliette.Lochy Marie.Vanreybroeck	30h	4 Crédits	1q	x	
LLOGO2220	Cognition numérique chez l'adulte, y compris l'acalculie acquise	Mauro.Pesenti	30h	4 Crédits	2q		x
LLOGO2221	Dysphagies et chirurgies ORL : évaluation et prise en charge		30h	4 Crédits	2q △		x
LPSYS2823	Psychologie de la santé chez l'enfant	Magali.Lahaye	30h	4 Crédits	1q		x
LPSYS2738	Psychology of aging	Stefan.Agrigoroaei	45h	5 Crédits	2q		x

						Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
LSIGN1101	Langue des signes de Belgique francophone (LSFB), Niveau de découverte (A1), Débutants complets	Thierry.Haesenne (coord.)	60h	5 Crédits	1 + 2q		x
LSIGN1102	Langue des signes de Belgique francophone, niveau élémentaire (A2) - Deuxième partie	Thierry.Haesenne (coord.)	60h	5 Crédits	1 + 2q		x

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document prerequis-2016-logo2m.pdf précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;

- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le règlement des études et des examens.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maitrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l´identifiant global UCL en cliquant ICI.

LOGO2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Tant les conditions d'admission générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Condition générale d'accès :

Apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du Cadre européen commun de référence).

- Bacheliers universitaires
- Bacheliers non universitaires
- Diplômés du 2° cycle universitaire
- Diplômés de 2° cycle non universitaire
- Adultes en reprise d'études
- Accès personnalisé

—

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers UCL			
Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie		Accès direct	
Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale		-	Accès via le Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie (avec programme adapté)
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie		Accès direct	
Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale		-	Accès via le Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie (avec programme adapté)
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor in de psychologie Bachelor in de pedagogische wetenschappen		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Sous réserve d'acceptation du dossier.
Bacheliers étrangers			
Programmes de 1er cycle en sciences psychologiques		-	Accès via le Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie (avec programme adapté)

—

Bacheliers non universitaires

Diplômes	Accès	Remarques

> En savoir plus sur les passerelles vers l'université

> BA en audiologie > BA en logopédie	Accès au master moyennant ajout de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires obligatoires au programme. Voir 'Module complémentaire'	Type court

—

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Diplôme de 2e cycle en sciences psychologiques		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Sous réserve d'acceptation du dossier.
Masters			
Master [120] en sciences psychologiques		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Sous réserve d'acceptation du dossier.

—

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Diplômes	Accès	Remarques
> En savoir plus sur les passerelles vers l'université		

—

Adultes en reprise d'études

> Consultez le site Valorisation des acquis de l'expérience

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Les adultes qui ont 5 ans d'expérience « utile » peuvent introduire un dossier de valorisation des acquis de l'expérience (VAE) , qui sous réserve de la recevabilité de leur dossier, de la réussite de l'épreuve d'admission, peuvent soit avoir un accès direct au Master, soit un accès nécessitant la réussite de crédits complémentaires

—

Accès personnalisé

Pour rappel tout master (à l'exception des masters de spécialisation) peut également être accessible sur dossier.

—

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le Service des Inscriptions de l'université.

Procédures particulières :

Dossier d'admission à se procurer auprès du secrétariat ou à l'adresse suivante http://www.psp.ucl.ac.be/etudes/horairesetinfosDV/infoslogo2.html

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, il doit ajouter à son programme de master des enseignements supplémentaires.

- Obligatoire
- Activité non dispensée en 2016-2017
- Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- Au choix
- Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Fondements biologiques et neurologiques (5 crédits)

LPSYS2926	Questions de neurologie et de psychiatrie associées à la neuropsychologie	Eric.Constant Adrian.Ivanoiu	45h	5 Crédits	1q

Outils (15 crédits)

LLOGO1112A	Maitrise du français écrit	Sylvie.Duval	15h	2 Crédits	1q
LPSP1210	Méthodologies de la recherche	Olivier.Corneille Jan.Demol Martin.Edwards (coord.)	45h+15h	5 Crédits	1 + 2q
LPSP1306	Statistique: Analyse descriptive et modélisation GLM de données multivariées	Bernadette.Govaerts Nathalie.F.lefevre Cedric.Taverne Ingrid.Vankeilegom	30h+15h	4 Crédits	2q
LANGL1842	Anglais pour psychologues & logopèdes	Marie.Duelz Sandrine.Jacob Sabrina.Knorr (coord.) Carlo.Lefevre (coord.) Jean-Paul.Nyssen	45h	4 Crédits	1 + 2q

Langage oral, langage écrit et cognition numérique (23 crédits)

LLOGO1311	Troubles développementaux du langage oral et de la communication	Elise.Brassart (supplée Marie-Anne Schelstraete) Bernadette.Pierart (supplée Marie-Anne Schelstraete) Marie-Anne.Schelstraete	45h	4 Crédits	2q
LLOGO1318	Apprentissage et troubles du langage écrit	Marie.Vanreybroeck	45h	4 Crédits	2q
LLOGO1321	Evaluation et prise en charge des troubles du langage oral	Stephanie.Paquot Marie-Anne.Schelstraete	15h+15h	4 Crédits	1 ou 2q
LLOGO1322	Evaluation et prise en charge des troubles du langage écrit	Marie.Vanreybroeck	15h+15h	4 Crédits	1 ou 2q
LLOGO1324	Développement numérique et dyscalculie	Marie-Pascale.Noel	30h	4 Crédits	1q
LLOGO1325	Evaluation et prise en charge des troubles du développement numérique	Marie-Pascale.Noel	15h+15h	3 Crédits	1q

Fondements de la logopédie spécialisée (17 crédits)

LLOGO1316	Introduction à la neurologie pédiatrique	Anne.De.volder Marie-Cecile.Nassogne	30h	4 Crédits	1q
LLOGO1326	Introduction aux déficiences auditives et visuelles	Monique.Decat Naima.Deggouj (coord.) Christine.Kestens Thomas.Somers Demet.Yuksel	45h	4 Crédits	1q
LPSP1327	Neuropsychologie clinique	Martin.Edwards Agnesa.Pillon Dana.Samson	30h	5 Crédits	1q

WORL2130	Phoniatrie	Gauthier.Desuter (supplée Marc Remacle) Marc.Remacle Sebastien.Vandervorst (supplée Marc Remacle)	30h	4 Crédits	1q

PÉDAGOGIE

Les enseignements sont assurés par des spécialistes du domaine qui sont à la fois chercheurs et cliniciens. Il s'agit de médecins, de psychologues et de logopèdes qui ont généralement une activité clinique dans le domaine d'enseignement et sont des chercheurs de réputation internationale. De par la diversité des formations initiales (médicale, psychologique, logopédique), l'éclairage est multiple et l'étudiant est confronté à l'interdisciplinarité, élément essentiel de sa pratique future. Les cours cliniques sont largement illustrés par des études de cas cliniques, les outils cliniques les plus récents sont enseignés et pour les plus fréquemment utilisés, l'étudiant a la possibilité de les employer lors de sa formation. Certains cours sont organisés sous forme d'études de cas sous format hypertexte, ce qui permet une grande autonomie dans la formation. Des travaux pratiques sont également organisés, si possible encadrés par des assistants ayant une pratique clinique dans le domaine. Une année complète de stage dans des centres spécialisés et encadrée par des séminaires de stage organisés par des cliniciens-chercheurs donne l'occasion à l'étudiant de se former de manière pointue à des pathologies variées.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation orale ou écrite selon le titulaire. Les cours cliniques, les travaux pratiques et les stages font l'objet d'une évaluation continue formative et d'une évaluation finale certificative.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Ce programme bénéficie de l'insertion de l'université dans des réseaux européens (accords actuels d'échanges avec la Katholieke Universiteit Leuven, Paris V et l'Université de Genève).

Ce programme correspond aux recommandations du « Comité Permanent de Liaison des Orthophonistes-Logopèdes », association européenne regroupant les associations professionnelles nationales et bénéficie de l'équivalence avec le master en orthophonie canadien.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le master donne accès à la formation doctorale en sciences psychologiques ou en neurosciences.

En outre, des masters UCL (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés masters UCL. Par exemple :

- le Master [120] en sciences et gestion de l'environnement et le Master [60] en sciences et gestion de l'environnement (accès direct moyennant compléments éventuels)
- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir dans cette liste
- le Master [60] en information et communication à Louvain-la-Neuve ou le Master [60] en information et communication à Mons

CERTIFICATS

Aucun sous-ensemble de ce programme ne peut constituer un certificat d'université

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous êtes en train de consulter le catalogue des formations (programme d'études) d'une année académique **passée**. Pour tout contact, veuillez consulter le catalogue des formations de l'année académique en cours.

Gestion du programme

Entite de la structure EPSY

Acronyme	**EPSY**
Dénomination	Ecole de psychologie
Adresse	Place Cardinal Mercier, 10 bte L3.05.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 20 11 - Fax 010 47 48 34
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (PSP)
Commission de programme	Ecole de psychologie (EPSY)

Jury

Président du jury : Marie Van Reybroeck

Personnes de contact

Gestion administrative : Doriane Vanderschueren

Attention, vous êtes en train de consulter le catalogue des formations (programme d'études) d'une année académique **passée**. Pour tout contact, veuillez consulter le catalogue des formations de l'année académique en cours.